

Forum de Quartier

La Plaine, Coteaux
Grand Centre

COMPTE-RENDU

Date : mardi 14 mars 2023

Lieu : Médiathèque Astrolabe

Nombre de personnes rencontrées : 39

Intervenants / animateurs de la rencontre

- Jean-Paul JEANDON, maire de Cergy
- Agnès COFFIN, adjointe au maire déléguée à la vie locale et à la jeunesse
- Eric NICOLLET, adjoint au maire délégué à l'aménagement et à l'habitat
- Elue de proximité : Daisy YAÏCH
- Equipe de la maison de quartier : Boushira ROPERS, responsable ; Oumou LY et Gabriel BECKER, ADL ; Jean-Luc CRON, référent famille ; Ghislaine CAUMARTIN, chargée d'accueil ; Pascal VILALA, régisseur.

Les Forums de quartier, comment ça marche ?

- Ouverts à tous et centrés autour de deux thématiques

- Trois Forums de quartier par an et par secteur :

Hauts-de-Cergy/Trois-Bois, Orée du Bois/Bords d'Oise, Axe-Majeur/Horloge, Coteaux/Plaine/Grand-Centre.

LES OBJECTIFS DES FORUMS DE QUARTIER ?

- Informer et débattre de tous les sujets qui concernent la population pour produire ensemble des propositions,
- Partager ensemble l'expérience du quotidien dans les quartiers,
- Échanger directement avec les élus,
- Suivre l'ensemble des contributions,
- Former à la citoyenneté et se former au fonctionnement de la collectivité.

- Les propositions issues des Forums de quartier n'ont pas de valeurs décisionnelles. Chaque décision prise à la suite des Forums de quartier sera annoncée lors du Forum suivant.
- Chaque proposition fera l'objet d'un avis des élus sur la base d'une étude technique et budgétaire réalisée par les services municipaux.
- Certaines réponses aux questions par les habitants posées lors des Forums sont ajoutées a posteriori dans ce compte-rendu, en italique.
- La suite donnée à chaque proposition fera l'objet d'une communication lors du Forum suivant.





Grand-Centre : faisons le point !


Contexte : Que se passe-t-il au Grand-Centre ? Où en sont les travaux de la gare ? Eric Nicollet, adjoint au maire délégué à l'aménagement et à l'habitat, présente les travaux en cours et à venir au Grand-Centre

Constat :

- Le pôle gare est actuellement en travaux. Les escalators et l'escalier actuels devraient être détruits mi-juin et un escalier provisoire sera installé le temps de la construction du nouvel escalier monumental. L'ascenseur sera également fermé en même temps que la boutique transport début mai : un accès PMR provisoire sera organisé en attendant la livraison du nouvel ascenseur. Les travaux de la gare routière devraient se poursuivre jusqu'à fin 2023, tandis que l'extension et la rénovation du bâtiment gare, piloté par la SNCF, devraient se poursuivre jusqu'à décembre 2025. Quant à la reconfiguration du parvis, elle devrait s'achever fin 2024.


GRAND CENTRE : PROJET CARDINAL

2 résidences étudiantes pour un total de 551 logements



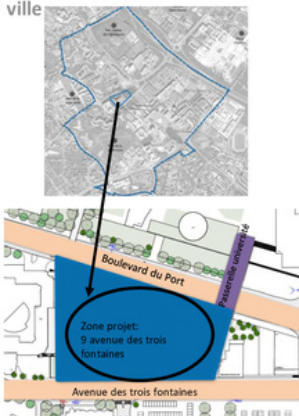
CERGY
PONTOISE
aménagement

Projet CARDINAL




CŒUR D'AGLO
GRAND CENTRE

Localisation du projet en cœur de ville



Zone projet:
9 avenue des trois fontaines

Un programme immobilier mixte en cours de construction



Immeuble tertiaire:
R+6
5 500 m²

Immeuble d'habitations :
R+8
74 logements en accession

Résidences étudiantes :
R+8
551 appartements

Grand jardin central

Diapositive projetée lors du Forum, illustrant le Projet Cardinal.

- Le projet Cardinal est en cours de construction au niveau de l'ancien immeuble Nielsen. Il comprend 551 étudiants en résidence étudiante, dans le but de rééquilibrer l'offre de logement étudiant et de désengorger les copropriétés. Les premiers signaux faibles relatifs au bon taux d'occupation des logements étudiants inaugurés à la dernière rentrée montrent que nous sommes sur la bonne voie. Ce projet comprend également un immeuble de 5500 m² qui sera occupé par le conseil départemental et un autre immeuble de 74 logements en accession. Le cœur de ce projet sera végétalisé et en partie accessible au public via un passage qui se prolongera en une nouvelle passerelle vers l'université. Les résidences étudiantes et les espaces publics devraient être livrés en septembre 2024 et les logements et les bureaux en décembre 2024.
- Dans les autres futurs projets, il est prévu un programme à l'emplacement de l'ancienne CAF qui regrouperait des services de proximité et un centre médical. Précision : avoir des locaux adaptés n'assure pas l'arrivée de médecins. Un autre programme concerne l'emplacement de l'ancienne patinoire, il sera dévoilé le 15 mars [NDLR : le programme a depuis été dévoilé, en voici quelques éléments]. Ces projets innovants mixent de l'habitation, de l'activité économique, des commerces en pied d'immeubles et des loisirs.
- Sur les locaux commerciaux actuels, la marge de manoeuvre de la ville est mince : elle ne peut pas imposer ses choix en matière de commerces et les principaux bailleurs possèdent 60% du parc des locaux commerciaux du quartier. Cependant, un centre de médecine esthétique a ouvert rue Traversière et un primeur ouvrira prochainement rue des Galeries.

QUESTIONS DES HABITANTS

• **Quid du cinéma du Grand-Centre ?**

Réponse du maire : Le devenir de ce cinéma n'est pas simple à négocier avec le propriétaire UGC. Nous espérons un déblocage de la situation en 2023 mais sans pouvoir l'assurer.

Plus globalement, il y a un grand projet d'étude sur le Grand-Centre sur l'ensemble des friches, il faut trouver des opérateurs. Cela prendra environ 7 à 10 ans. De plus, les coûts de construction ont fortement augmenté ce qui remet en cause de nombreux projets, par exemple, Engie et la Poste sont des projets non bouclés. Cergy reste néanmoins une ville attractive.

• **Quelle est l'action de la ville pour améliorer la sécurité au Grand-Centre ?**

Réponse du maire : La Brigade de tranquillité nocturne (BTN) coûte 800 000 euros par an à la Ville (coûts qui devraient être assurés par l'Etat), c'est un choix fort. La Brigade passe deux fois par soir dans le quartier. À cela s'ajoute la présence des gendarmes et une présence policière (notamment autour de la gare).

Concernant le magasin Proxi : la ville a pris un arrêté de fermeture à 20h et interdiction de vendre de l'alcool après 18h. De plus, la BTN passe pour vérifier.

Le maire souligne cependant que le rassemblement de personnes est autorisé et que la police municipale intervient sur l'espace public en cas de problème, par exemple en cas d'ébriété.

Concernant les nuisances aux abords de la bibliothèque universitaire, sur les marches de l'ancienne poste : il est difficile d'intervenir car ces bâtiments ne sont pas la propriété de la ville. À cela s'ajoute le fait que les habitants ne portent pas plainte quand ils sont témoins voire victimes de nuisances. Lorsque la ville demande une intervention auprès de la préfecture, le préfet se réfère au nombre de plaintes qui n'est pas élevé et ne reflète donc pas la réalité.

Il existe deux dispositifs d'intervention sur ces situations :

- la répression : porter plainte et monter un dossier à remettre au procureur pour décision de justice
- l'assistance : les actions d'associations telles qu'Espérer 95 qui accompagnent ces personnes dans une démarche positive. À cela s'ajoute la présence des médiateurs.

• **Que fait la ville pour limiter l'implantation de commerces trop similaires dans les quartiers de Cergy ?**

Réponse du maire : Pas de quota de commerces dans la ville. Le prix au m² est élevé ce qui est frein à l'installation de certains commerces. La ville se rejoint à la communauté d'agglomération dans la création d'une société d'économie mixte locale ; cette structure juridique permettra de racheter des locaux commerciaux afin de les louer à des prix en-dessous du marché pour diversifier l'offre commerciale.

Concernant les deux commerces de la gare : ils sont voués à disparaître avec la création du nouveau projet Gare. Quant au terrain vague en prolongement du district : un projet est en cours d'élaboration. Il n'est pas prévu de déménager le commissariat à cet emplacement ; en revanche, il y a un projet d'élever en hauteur ce commissariat, où les agents sont actuellement en surnombre.

• **Pourquoi n'y a-t-il pas d'aire pour les chiens afin de limiter l'errance des pit-bulls dans le parc François-Mitterrand ?**

Réponse du maire : je suis contre pour deux raisons :

- o légalement, les chiens dangereux doivent être tenus en laisse et muselés, en cas de non-respect de ces règles les propriétaires doivent être verbalisés
- o pour des questions d'hygiène.

• **Pourquoi avoir monté un projet de centre médical pour l'installation de médecins en libéral, alors que les jeunes médecins aujourd'hui préfèrent être salariés ?**

Réponse du maire : Cergy va créer un centre de santé dans le quartier Axe-Majeur. Cette future création est approuvée par l'ARS (la ville n'a pas ce pouvoir de décision).

Comme partout en France, Cergy subit la pénurie de médecins. La ville favorise l'installation de médecins libéraux en leur prévoyant des locaux adaptés. Cependant, les médecins sont libres de s'installer dans des centres médicaux privés (liberté de commerce) avec des tarifs conventionnés secteur 2. La transformation de l'hôpital de Pontoise en CHU permettrait d'avoir des internes et donc potentiellement davantage de médecin qui s'installeraient dans l'agglomération mais c'est une solution à long terme (prévoir 7 ans environ).

• **Le LCR de la piscine aurait besoin d'une rénovation.**

Réponse de l'élue : C'est actuellement la seule salle municipale du Grand-Centre. Il y a un réel besoin de salles pour les associations sur le territoire du quartier. Le projet de création d'une maison de quartier Grand-Centre à horizon 2024-2025 répondrait à ce besoin.



Construisons ensemble le programme de l'été 2023

Contexte : Chaque année, les différentes maisons de quartier élaborent une programmation estivale, festive et de proximité. Cette année, les maisons de quartiers ont souhaité consulter les habitants sur leurs souhaits et envies pour cet été dans leurs quartiers.

Propositions des habitants :

Arts

- Boîte de nuit/discothèque, en centre-ville mais loin des habitants
- Concerts dans les quartiers, dans le parc, sur la dalle
- Projection de films en plein air
- Délocaliser en plein air les pièces du Théâtre 95 - faire découvrir le théâtre aux habitants
- Ateliers théâtres intergénérationnels (une à deux fois par semaine) et représentation théâtrale à la rentrée
- Ateliers lecture/écriture
- Bibliothèque itinérante
- Danse/Karaoké/initiation musicale

Sports

- Pour les adultes : yoga, tai-chi
- Pour les jeunes : boxe, danse, escalade (ouvrir un mur d'escalade), partenariat avec l'école du cirque de l'île de loisirs
- Ateliers sportifs dans des lieux différents avec un coach sportif
- Cours de natation gratuits pour les enfants
- Initiation à la marche nordique dans le bois de Cergy

Convivialité

- Recréer du lien, de la chaleur
- Brocante d'été
- Créer des animations autour de la piscine : vente de produits, crêpes, glaces, boissons
- Animation sur la nouvelle dalle du District en mobilisant les commerçants
- Un bal/guinguette dans le parc François-Mitterrand tous les dimanches de juin à fin septembre
- Solliciter/impliquer les étudiants pour l'organisation des animations afin de pacifier les relations habitants / étudiants
- Créer un Cergy plage au Grand Centre ou dans le district afin d'amener du végétal sur le minéral
- Extension des horaires des locaux publics au soir (notamment maison de quartier)
- Renouvellement des opérations terrasses et îlots d'été
- Fête des voisins à soutenir et à accompagner
- Fête de quartier à remettre en place avec des animations et finir par un repas partagé et un bal ou concert

Sorties

- Sorties à la mer en famille
- Sorties dans le Vexin
- Sorties culturelles à Paris

Autres

- Avoir la possibilité de soumettre des idées sur le site de la ville (boîte à idées numérique)
- Cours de secourisme et prévention incendie pour tous âges.
- Des activités pour les jeunes pendant la journée, pour un public de 2 à 16 ans.